



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
PRIX D'ALPHABÉTISATION

2019

**APPEL DE CANDIDATURES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
PRIX D'ALPHABÉTISATION

Le Conseil de la fédération a été créé par les premiers ministres du Canada en 2003, car ces derniers reconnaissaient le rôle de chef de file que jouaient les provinces et territoires par rapport aux questions qui revêtent de l'importance pour tous les Canadiens. En 2004, le Conseil de la fédération a convenu de souligner les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation dans chacune des provinces et chacun des territoires grâce au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Message du premier ministre

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier d'appuyer l'amélioration des niveaux d'alphabétisation dans la province et partout au pays en reconnaissant les contributions exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation.

Nous savons que l'alphabétisation précoce est essentielle à de bons emplois, à des familles fortes et à des chances égales. Il est impératif que nous encourageons le développement de compétences en alphabétisation à un jeune âge afin que nos enfants puissent posséder les compétences nécessaires à leur future réussite.

En tant que gouvernement, nous continuerons de défendre les initiatives qui aideront à répondre aux besoins en matière d'alphabétisation des enfants et des adultes. Nous croyons que c'est en bâtissant une collectivité et un réseau de soutien que nous pourrions aider les enfants et les adultes à apprendre et à améliorer leurs compétences en alphabétisation.

Cela étant dit, je suis heureux d'annoncer que les mises en candidature sont maintenant ouvertes pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2019 pour le Nouveau-Brunswick. Je vous encourage fortement à présenter la candidature d'une éducatrice ou d'un éducateur en alphabétisation des adultes ici dans la province, qui a démontré des aptitudes extraordinaires pour l'enseignement, la recherche ou l'élaboration de programmes, et ce faisant, amélioré la qualité de vie des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois.

Le premier ministre,

L'honorable Blaine Higgs

Comment soumettre une candidature

Nous acceptons maintenant les candidatures d'enseignants en alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick. Les candidatures du Nouveau-Brunswick pour l'année 2019, doivent mettre en relief les enseignants qui ont eu une incidence concrète sur la vie des apprenants ainsi que dans la prestation de l'alphabétisation et leur collectivité. Ils possèdent des aptitudes exceptionnelles pour comprendre, défendre et promouvoir l'apprentissage continu au moyen de leur enseignement, de leurs recherches ou de leur élaboration de programmes.

Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou celle d'un enseignant en alphabétisation des adultes de votre collectivité ou de votre région. Les critères suivants s'appliquent :

- La personne faisant l'objet de la candidature doit résider au Nouveau-Brunswick.
- Elle doit enseigner à des adultes.
- Elle doit consentir à ce que sa candidature soit présentée.
- Elle doit avoir enseigné un programme communautaire d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick ou une initiative en matière de compétences essentielles au travail, ou a fait du tutorat individuel en alphabétisation sur une base communautaire.
- Elle a énormément aidé des adultes à apprendre et qui a conçu ou utilisé des techniques innovatrices afin d'aider ces apprenants à réussir ; et/ou
- Elle a fait preuve d'un engagement exceptionnel envers le développement en matière d'alphabétisation en redonnant à la collectivité (services communautaires, leadership, etc.).

En plus d'un prix en argent de 150 \$ et un don de 150 \$ à un organisme d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick à but non lucratif (choisi par la personne qui aura soumis la candidature du récipiendaire), le lauréat recevra un certificat et un médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Les candidatures doivent comprendre :

1. Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé par le candidat ou la candidate (voir ci-joint).
2. Un document comportant l'histoire de réussite de l'enseignant en alphabétisation des adultes. Il peut être rédigé par la personne candidate ou par la personne présentant la candidature. Il doit comprendre les renseignements suivants :
 - De quelle façon la personne candidate a-t-elle fait une différence dans la vie des apprenants ?
 - Qu'est-ce que la personne candidate considère comme étant ses accomplissements les plus remarquables ?
 - Donnez-nous quelques exemples du dévouement et de l'engagement de la personne candidate envers l'amélioration des compétences en alphabétisation au Nouveau-Brunswick ?

Le document sur les antécédents ne doit pas dépasser deux pages dactylographiées ou trois pages écrites à la main de façon lisible.

3. a) Deux lettres d'appui :
 - Une provenant d'un apprenant ou d'un collègue de la personne candidate ; et
 - Une lettre d'une autre personne (collègue ou employeur) qui a reçu de l'aide ou a été inspiré par la personne candidate.
- b) Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser une page dactylographiée et doivent répondre aux questions suivantes :
 - Pourquoi la personne candidate mérite-t-elle le prix ? et
 - Comment est-ce que le travail de la personne candidate a eu un impact sur les programmes communautaires d'alphabétisation ?

4. Le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes (choisi par la personne qui soumet la candidature).

Le formulaire de mise en candidature, les renseignements pertinents concernant la personne candidate, les deux lettres d'appui et le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes choisi par la personne ayant proposé la candidature doivent être postés au plus tard le 26 avril 2019 au :

**Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Direction des services d'emploi et d'apprentissage continu
Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération
C.P. 6000, 470, rue York
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3P7
Ou
Courriel : COF-Awards@gnb.ca**

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection, composé de représentants du groupe consultatif des questions relatives à l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et des partenaires provinciaux en alphabétisation.

Le nom des gagnants du Prix d'alphabétisation 2019 du Conseil de la fédération sera annoncé le 8 septembre, la Journée internationale de l'alphabétisation. Les deux lauréats du Nouveau-Brunswick (un francophone et un anglophone) recevront leur certificat et leur médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération, lors de la journée de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick le 16 avril 2020.

Les anciens gagnants et les membres du comité de sélection, ainsi que les membres de leurs familles, ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération (pour le Nouveau-Brunswick).



Formulaire de mise en candidature

Catégorie 2019 pour le Nouveau-Brunswick : Enseignant en alphabétisation des adultes

1. Renseignements sur le candidat ou la candidate (veuillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.)

Nom _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale _____

Ville/Village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Autorisation de divulgation des renseignements

En signant le présent formulaire, (signature du candidat ou de la candidate) _____ j'accepte que ma candidature soit présentée afin d'obtenir le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération et je confirme que les renseignements fournis sont exacts. Je consens à la diffusion des renseignements qui figurent dans la présente mise en candidature (nom, emplacement et sommaire des réalisations) aux fins d'évaluation et de sélection des candidats. Si le prix m'est attribué, je consens à ce que mon nom, mon emplacement, le sommaire de mes réalisations et ma photographie soient divulgués aux médias et à ce que ces renseignements figurent dans les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Conseil de la fédération à des fins promotionnelles liées au Prix.

*** Les personnes qui proposent leur propre candidature sont priées de passer directement au point 3.**

2. Information sur la personne qui soumet la candidature (À remplir si une personne autre que le candidat propose la candidature.

(Veuillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.)

Nom _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale _____

Ville/village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Signature de la personne qui soumet la candidature _____,

*** Veuillez remplir le point 3.**

3. Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes

(à remplir par la personne qui soumet la candidature ou qui propose leur propre candidature)

Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes qui recevra le don.